

Vous avez un projet ? Contactez-nous



Roannais Agglomération 63 rue Jean Jaurès - BP 70005 42311 Roanne Cedex

T. 04 26 24 90 90 contact@roannaise-enr.fr



ROANNAISE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Roannais Agglomération a créé une Société d'Economie Mixte 100% publique détenue à 80% par Roannais Agglomération et 20% par le fonds régional OSER EnR. C'est l'une des rares société portée par une agglomération qui développe, construit et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable.

Nos forces

- Une société dont l'activité est dynamisée par la politique de Territoire à Energie Positive de Roannais Agglomération
- Une société à gouvernance locale, assurée par les élus du territoire
- Une proximité avec les habitants du territoire et une démarche de concertation poussée qui assurent la bonne acceptabilité de nos projets
- Une grande agilité, permettant d'engager le développement de nouveaux projets à tout moment
- Une capacité à appréhender tout type de projet et quelle que soit sa puissance : photovoltaïque au sol, en toiture, en ombrières de parking...

Depuis 2017 :

44 MW
installés
ou en développement

75 GWh D'ÉLECTRICITÉ produite / an

soit la consommation domestique de 34 000 personnes

58 M€
d'actifs installés
ou en développement

3 700 T de CO₂ évitées / an

Notre histoire, nos solutions

Roannais Agglomération s'est engagé dans la démarche Territoire à Energie Positive depuis 2014. La collectivité s'est ainsi donnée l'objectif de produire au moins 50% de l'énergie consommée sur son territoire à l'horizon 2050 via des énergies renouvelables. Cela représente plus de 700 GWh/an! Sous l'impulsion de son Président Yves Nicolin, la collectivité a relevé le défi de constituer sa propre société afin de porter le développement de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques. C'est ainsi que nait la Roannaise des Energies Renouvelables en 2017.

Le pari fonctionne : le **parc solaire de Roanne** est développé et construit en seulement 4 ans et le **parc éolien des Noës** en 6 ans. Les projets bénéficient d'une bonne acceptabilité de la part de la population du territoire et n'ont fait l'objet d'aucun recours, du fait du portage public et local.

Dès 2020, nous nous engageons dans un nouveau défi, celui de solariser l'ensemble des toitures et parkings publiques du territoire. L'ensemble sera réalisé en 5 ans.

Fier de l'expertise acquise à travers l'ensemble de ces projets, la Roannaise des Energies Renouvelables propose également aux entreprises de Roannais Agglomération d'investir dans la solarisation de leurs toitures et/ou parkings. Nous engageons l'ensemble des démarches dans le développement, la construction et l'exploitation des actifs, nous reversons une partie de la valeur produite sous forme de loyer, nous proposons également de vendre l'énergie produite à l'entreprise qui accueille les installations (autoconsommation).